



Communiqué de presse

AGIRC-ARRCO : une revalorisation de 1,4 %, un premier pas pour le pouvoir d'achat des retraités

Force Ouvrière a voté en faveur d'une revalorisation des pensions Agirc-Arrco de 1,4 %, dans l'intérêt de nos retraités.

Dans un contexte où le pouvoir d'achat reste une préoccupation majeure pour les retraités, cette revalorisation, constitue un point positif : celui d'une augmentation effective des pensions.

Nous considérons que cette décision permet d'apporter une réponse, même partielle, aux attentes des retraités, dont beaucoup doivent faire face à la hausse des dépenses du quotidien. Il est essentiel que les pensions évoluent régulièrement afin de préserver le niveau de vie de celles et ceux qui ont cotisé tout au long de leur carrière.

FO a pris ses responsabilités en votant dans l'intérêt des retraités. Ce vote ne signifie pas que nous considérons cette revalorisation comme suffisante. Il traduit notre volonté d'obtenir une augmentation concrète des pensions, tout en maintenant nos revendications pour une meilleure prise en compte de l'évolution du coût de la vie.

FO continuera à défendre le régime Agirc-Arrco, sa gestion paritaire et les droits des retraités. Notre exigence demeure claire : permettre à chacun de vivre dignement de sa retraite et préserver durablement son pouvoir d'achat.

Force Ouvrière est pleinement mobilisée pour défendre les intérêts de tous les retraités.

Contact :

Frédérique Portel
Chargée des relations
presse

Secrétariat général
Tel : 01 40 52 83 13 /
06 45 59 62 22
141, avenue du Maine
75014 Paris

Paris, le 15 octobre 2026